

Annexe 7 : Modèle d'avenant au contrat de recrutement à durée déterminée en qualité d'assistant d'éducation (seuls les articles 3, 5 et 6 du contrat sont modifiables par avenant)

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Cartouche à personnaliser par l'académie

Programme : 0230 – Vie de l'élève

**AVENANT AU CONTRAT DE RECRUTEMENT A DUREE DETERMINEE EN QUALITE
D'ASSISTANT D'EDUCATION**

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 916-1 ;
- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat ;
- Vu le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 modifié fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation ;
- Vu l'arrêté du 6 juin 2003 modifié fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation ;
- Vu le contrat à durée déterminée de l'intéressé(e) conclu le « date »,

Entre les soussignés :

Le chef d'établissement,

d'une part,

Civilité : « civilité » Nom : « nom_dusage » / « nom_de_famille » Prénom : « prénom »

Né(e) le : « date_de_naissance »

Domicilié(e) : « adresse »

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1^{er}

Le ou les articles(s) « numéro(s) » du contrat de M., Mme. « nom_de_famille » conclu le « date » est/sont modifié(s) comme suit :

[.....]

Article 2

Les autres articles du contrat susvisé de M., Mme. « nom_de_famille » restent inchangés.

Article 3

Tous les litiges soulevés par le présent avenant relèvent de la juridiction administrative dans le respect du délai de recours de deux mois.

Fait à « *à personnaliser par l'académie* », le « date_de_début_du_contrat modifié»

Le chef d'établissement,

L'intéressé(e)
Signature de l'intéressé(e)
(précédée de la mention manuscrite
« lu et approuvé »)